

MAIRIE DE CANEJAN

MAIRIE DE CANEJAN

CMJ

CMJ

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES DU 12 mai 2007

Le 12 mai 2007 à 10h00, le Conseil Municipal des Jeunes de la commune de Canéjan s'est réuni en mairie sous la présidence de Rémy CAMBLOR, en présence de Laurent PROUILHAC, Adjoint Délégué à la Vie Scolaire, de Jean-Louis GRENOUILLEAU et de Dominique PION.

<u>Etaient présents :</u>	BEAGUE Louis BERGERIE Léo BLANC Roxane BORDERIE Jean BRUNEL Mathilde CAMBLOR Benjamin CAMBLOR Rémy COTELO Ronan GUEDON Léo-Paul GUERIN Camille GUERIN Claire GUYEN-THOMAS Aurore MICHOT Maud MORILLO Paul PETIT Annika PION Mathilde PROUILHAC Léa REVEILLAS Léa REVEILLAS Margot RIOUAL Estelle ZACHELLO Jean-Baptiste
<u>Absents :</u>	GRUSON Adrien PARIENTE Alizée
<u>Absents excusés:</u>	BASIER Mathis HANRAS Mario HOUBIB Joachim PETITPIED Titouan

Rémy ouvre la séance. Il fait l'appel et lit le compte rendu de la précédente séance qui n'appelle pas d'observations.

Il explique ensuite qu'à l'occasion de la cérémonie du 8 mai, commémoration de l'armistice de la 2^{ème} guerre mondiale, il a lu un discours et déposé, avec Monsieur le Maire, une gerbe au monument aux morts.

Il cède ensuite la parole à Madame DEFFIEUX, Vice Présidente du Comité de Jumelage, venue remercier les conseillers qui ont participé à la soirée de l'Europe.

Laurent PROUILHAC explique qu'il a modifié le texte préparé par le Conseil Municipal des Jeunes pour la journée « Ville propre » du 2 juin. Il souhaitait en effet, bien faire comprendre aux administrés qu'il ne s'agit pas de nettoyer les espaces publics à la place des services municipaux, mais de leur faire prendre conscience de la nécessité de ne pas jeter les déchets dans la nature.

Il donne ensuite quelques informations :

- L'enseignement de l'italien est menacé de fermeture pour la rentrée prochaine (6 élèves inscrits seulement pour un minimum de 12 nécessaire à un maintien). Si la fermeture intervient, il ne sera pas envisageable de la rouvrir. Les conseillers sont invités à parler autour d'eux de ce risque.
- Transport : La double rotation du soir (16 h 00 et 17 h 00) est maintenue pour l'année scolaire 2007/2008.
- Le Conseil Général a pris en charge le remboursement des cartables brûlés (120 € par cartable). Cet argent vient des contribuables. Tout le monde donne pour ceux qui ont subi un préjudice.

Les élus se réunissent en commission.

Conclusion des travaux des commissions :

Commission sécurité routière :

Une lettre a été préparée pour demander aux gendarmes de présenter les actions menées sur la commune de Canéjan, en matière de sécurité routière et ceci au cours d'une réunion publique.

Commission Sport et Loisirs :

Une lettre a été préparée pour expliquer aux directeurs d'écoles que l'AMF organise, à l'occasion de ses 100 ans, un concours de dessin pour les CM1/CM2 : « Dessine-moi ta commune », dont l'objectif est de sensibiliser les jeunes générations au rôle de la commune comme vecteur de la citoyenneté

Les membres du Conseil Municipal des Jeunes iront présenter dès la rentrée cette opération aux élèves concernés.

Commission Environnement :

Les membres de la commission ont commencé à élaborer un questionnaire à l'attention des administrés visant à avoir leurs opinions sur les questions d'environnement.

Ils souhaitent également pouvoir inciter la population à récupérer l'eau de pluie, ce qui leur permettrait d'arroser leur jardin pendant les périodes de sécheresse.

La MAIF a mis au point une animation marionnettes pour attirer l'attention des familles sur les risques domestiques. Le Conseil Municipal des Jeunes trouve qu'il serait intéressant de la faire venir à Canéjan. Des informations sur les modalités de mise à disposition de cette animation seront demandées à la MAIF.

La séance est levée à 12 heures.

Prochaine séance le 9 juin à 10 heures.